

## Cérémonie de la Journée du Barreau

---

Allocution de Madame la bâtonnière MAGALI FOURNIER

---

**Le 10 septembre 2015 à 17 h**  
Hôtel Fairmont/Le Reine Elizabeth

## **Remise de la Médaille à Me James O'Reilly**

La Médaille du Barreau de Montréal est attribuée par le Conseil, après consultation de la Conférence des anciens bâtonniers, à des personnes membres ou non du Barreau, qui se sont signalées par leur contribution à la cause de la justice.

Personnellement, j'ai connu Me O'Reilly bien avant de le connaître réellement. Sa réputation l'avait précédé. En effet, à mon ancien cabinet, nous avons représenté pendant quelque temps un conseil de bande. J'étais alors toute jeune avocate, et le nom de Me O'Reilly revenait régulièrement.

Ensuite, j'ai eu l'occasion de le rencontrer dans le cadre des soupers des anciens présidents du Jeune Barreau, fonction qu'il a assumée en 1972-1973.

Mais ce n'est que récemment que j'ai compris à quel point cet homme avait été important pour la cause de la justice.

Le droit autochtone est venu tout naturellement à Me O'Reilly. Il s'est fait des amis Mohawk en jouant au hockey, des amis qui l'ont rappelé une fois qu'il est devenu avocat. C'est ainsi que, très jeune avocat, il obtient un premier mandat afin de représenter le conseil de bande de Caugnawaga (Ganawage). Ce premier mandat n'est qu'un prélude à ce qui s'en vient.

Au fil des ans, il fait si bien qu'il obtient de plus en plus de mandats de différentes communautés autochtones, l'occupant presqu'à temps plein.

En 1972, Me O'Reilly prend une décision importante. Il n'a alors que 8 ans de pratique. On veut lui confier un mandat qui l'opposerait à la Société de développement de la Baie-James, mais malheureusement, son cabinet, Martineau Walker, représente déjà ladite société. Il décide alors de quitter le cabinet pour fonder le sien, ce qui lui permet de se consacrer à 100% au droit autochtone et ce qui en fera l'un des trois premiers avocats au Canada à consacrer 100% de sa pratique à ce domaine.

Il est un combattant, parce que pratiquer le droit autochtone, vous vous en doutez bien, n'est pas toujours chose facile; il compte de grandes victoires à son actif, mais a dû aussi surmonter quelques défaites. Une petite recherche sur le site du CAIJ m'a permis de trouver 24 références à Me O'Reilly dans des décisions de la Cour Suprême portant sur le droit autochtone.

Me O'Reilly est sans contredit le créateur du droit autochtone moderne du Canada.

Obviously, James O'Reilly played a leading role in the events surrounding the Oka crisis in the summer of 1990. During this incident, he became a media star and was the subject of media

coverage and articles published and circulated around the world. In response to the praise and criticism, he insisted at the time that he was merely a faithful messenger because he firmly believed in Aboriginal nationalism, saying that sovereignty was something that you carried in you. The November 1990 issue of the magazine *l'Actualité* reported that, of all the uncompromising supporters of the Indian cause, few white men had gone as far as he did.

Me O'Reilly est un travailleur infatigable. Et il n'en attend pas moins des gens avec qui il travaille. Madame la juge Chatelain y faisait d'ailleurs référence la semaine passée, dans son discours de présentation. Elle mentionnait qu'un soir, tard, elle a demandé à Me O'Reilly de la libérer, lui mentionnant au passage qu'elle n'avait même pas eu le temps d'acheter du lait. Le lendemain matin, il lui a apporté une pinte de lait.

Si vous souhaitez en apprendre davantage sur la pratique de Me O'Reilly, je vous invite à consulter, sur le site Web du Barreau de Montréal, le merveilleux portrait qu'en a brossé Me Mélanie Dugré dans une récente chronique *Figure de Maître*.

Jim, it is my honor and with real pleasure that I invite you to join me on the stage to receive the Medal of the Bar of Montreal.

Félicitations encore, Me O'Reilly.